

Le maire Demers donne l'heure juste et s'engage sur le projet d'amphithéâtre à Laval

Laval, le 18 mars 2014 – Le maire de Laval, M. Marc Demers, a fait le point aujourd'hui sur le montage financier de l'amphithéâtre tout en réitérant son intention d'aller de l'avant avec ce projet. Après une analyse exhaustive du dossier, il appert que les estimations rendues publiques par l'ancienne administration étaient fausses. Ainsi, les véritables coûts de l'amphithéâtre atteindront 200 M\$, et non « autour de 150 M\$ », comme le prétendait l'ancien maire.

La Place Bell sera une locomotive économique pour la ville. Par contre, les citoyens veulent avoir l'heure juste sur les coûts. « Le temps des cachettes est terminé », a déclaré le maire Demers, en ajoutant que « les Lavallois tiennent à leur amphithéâtre et le vrai investissement requis – enfin connu – demeure justifié ». Rappelons que le complexe sportif comportera trois glaces, dont un amphithéâtre de 10 000 places, une patinoire aux dimensions olympiques comptant 2 500 sièges et un aréna communautaire de 500 places. L'édifice disposera également de 46 loges corporatives et d'équipements scéniques et de sonorisation à la fine pointe.

« Les investissements financiers importants de l'Aréna des Canadiens inc. et l'intérêt personnel démontré par Geoff Molson pour l'amphithéâtre de Laval permettent le plus grand optimiste quant à l'usage intensif et les retombées positives de la future Place Bell », a déclaré le maire Demers.

Lumière faite sur l'ensemble du projet

Des éléments importants du projet ont été cachés à la population dans le passé. « Les véritables coûts du bâtiment principal sont de 130 M\$, et non de 120 M\$. Cette information était connue de l'ancienne administration qui l'a dissimulée », a poursuivi M. Demers. De plus, on a ignoré la nécessité de construire un stationnement. « Je ne m'explique pas comment on a pu annoncer un édifice de 13 000 places sans considérer le stationnement nécessaire », a déploré le maire Demers en expliquant qu'un investissement de 20 M\$ pour construire un stationnement était incontournable pour rendre le projet viable. « Certes, ces places serviront aux usages du quartier environnant, appelé à devenir le centre-ville de Laval ».

De plus, l'ancienne administration avait omis de dévoiler son engagement à investir 8 M\$ dans l'aménagement d'espaces commerciaux à la Place Bell. Par ailleurs, les coûts réels des équipements spécialisés pour aménager l'amphithéâtre et les réserves de contingences sont de 42 M\$, et non de 36 M\$, tel qu'annoncé précédemment.

« Maintenant que nous avons pris en main la gouvernance du projet, nous maintiendrons un suivi serré pour éviter toute autre surprise », a déclaré le maire en s'engageant à poursuivre ce projet auquel tiennent les Lavallois. « La construction d'un amphithéâtre d'envergure demeure un investissement qui sera rentable pour Laval à tous les points de vue ».

Financement de Québec attendu

La portion du financement assumé par Québec reste inéquitable aux yeux du maire. « Plus que jamais, le gouvernement provincial, quel qu'il soit, devra faire sa part et traiter Laval de la même manière que les villes de Québec et Trois-Rivières, qui recevront 50 % de la valeur de leur projet respectif. Nous n'accepterons rien de moins que l'équité », a martelé le maire. À l'heure actuelle, le gouvernement du Québec s'est engagé à financer seulement 46 M\$ à Laval, ce qui représente 38 % du budget initial de 120 M\$.

Usage communautaire et envergure nationale

Rappelons que le nouvel amphithéâtre comporte un important volet communautaire. Une glace aux dimensions olympiques permettra aux athlètes amateurs de pratiquer leur sport. De plus, un aréna de plus petite dimension sera accessible aux sports mineurs. La ville souffre d'un manque aigu de glace et cet ajout, qui s'additionne aux annonces faites au sujet du programme de réfection d'arénas, donnera un répit aux équipes sportives de Laval.

« Dans plus ou moins 15 ans, Laval sera la deuxième plus grande ville du Québec. Il est inconcevable qu'elle ne dispose pas d'un amphithéâtre digne de ce nom pour présenter des manifestations culturelles et sportives d'envergure », a souligné le maire.

Processus

Le processus d'appel d'offres inspiré des meilleures pratiques en gestion est en cours et le nom du soumissionnaire retenu pour la construction de l'édifice sera connu cet été. « La méthode utilisée dans l'appel d'offres garantit le respect des coûts établis. Les soumissionnaires disposent de toutes les informations requises pour établir un prix définitif et ils seront liés contractuellement à leur soumission. Aucun dépassement de coût ne sera légalement possible », a assuré le maire.

Retombées

L'amphithéâtre de Laval engendrera des retombées majeures pour la région. L'Aréna des Canadiens inc., evenko et Bell investissent 32 M\$ dans le projet. Ces partenaires de premier plan se situent parmi les 10 plus importants promoteurs de spectacles au monde et ils présentent plus de 1 000 événements par année. Ils disposent de deux équipes de hockey professionnelles. Leur participation laisse présager au moins 140 jours d'événements par année, entraînant une activité économique intense pour Laval.

Tableau synthèse de variation des coûts

Variation entre les coûts prétendus et les coûts réels.

	<u>7 décembre 2012</u>	<u>18 mars 2014</u>
Construction	120 M\$	130 M\$
Espaces commerciaux	0 M\$	8 M\$
Équipements et contingences	36 M\$	42 M\$
Stationnement	0 M\$	20 M\$
TOTAL	156 M\$	200 M\$

– 30 –

Source : François Brochu, directeur des relations publiques
Cabinet du maire de la Ville de Laval
450 978-6888, poste 5160, f.brochu@laval.ca

SERVICE DES COMMUNICATIONS

1, place du Souvenir, C. P. 422, succursale Saint-Martin, Laval (Québec) H7V 3Z4

☎ 311 ou 450 978-8000 • télécopieur : 450 978-5943 • www.laval.ca